

## RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES ÉCOLES

Additif en séance du CDEN du 20/06/2023 : regroupements pédagogiques intercommunaux (actés) :

### **Circonscription de Riedisheim :**

- Adhésion de la commune de Koetzingue au RPI dispersé de Magstatt-le-Haut/Magstatt-le-Bas à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Magstatt-le-Haut en date du 01/06/2023, de Koetzingue en date du 02/06/2023 et de Magstatt-le-Bas en date du 05/06/2023 et de la délibération du SIVOSC des Deux Magstatt en date du 20/06/2023.

Additif en séance du CDEN du 20/06/2023 : dissolution de regroupements pédagogiques intercommunaux (actés) :

### **Circonscription de Riedisheim :**

- Dissolution du RPI Rantzwiller/Koetzingue à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Rantzwiller en date du 10/02/2022 et de la commune de Koetzingue en date du 02/06/2023.

Additif en séance du CDEN du 20/06/2023 : fusions d'écoles (actées) :

### **Circonscription de Riedisheim :**

- Fusion de l'école maternelle de Koetzingue avec l'école primaire intercommunale du RPI dispersé de Magstatt-le-Haut/Magstatt-le-Bas avec direction unique à Magstatt-le-Haut à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Magstatt-le-Haut en date du 20/06/2023, de Koetzingue en date du 02/06/2023 et de Magstatt-le-Bas en date du 05/06/2023 et de la délibération du SIVOSC des Deux Magstatt en date du 20/06/2023.

Fusions des postes de direction (pour un an)

### **Circonscription d'Ingersheim :**

La direction de l'école maternelle « Les Lucioles » de Sainte-Marie-aux-Mines (0681057E – lignes 457-458) sera exercée par la direction de l'école maternelle « De Lattre de Tassigny » de Sainte-Marie-aux-Mines (0681056D – ligne 308). La décharge de direction sera de 0,25 (4 classes).

### **Circonscription de Riedisheim :**

La direction de l'école élémentaire « Le Petit Prince » de Landser (0680907S – lignes 641-642) sera exercée par la direction de l'école maternelle « Plein Soleil » de Landser (0681798K – lignes 381-382). La décharge de direction sera de 0,33 (7 classes).

Action 1 — Enseignement préélémentaire

- Poste de direction

Le poste de direction est sur 1 poste entier allemand à l'école maternelle « Schweitzer » de Riedisheim (0681150F - ligne 454) : transformation du poste entier allemand en poste entier monolingue.

Action 2 — Enseignement élémentaire

1) Classes bilingues LCR

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire intercommunale du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller (0681406J – ligne 182). Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école élémentaire « Nordfeld » de Mulhouse 2 (0680984A – ligne 592).

2) Dispositif classes « CP dédoublé » : 1 ouverture

En REP+ : 1 ouverture

- Ville de Mulhouse : Ouverture de la 6ème classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » de Mulhouse 3 (0681002V – ligne 493).

3) Dispositif classes « CE1 dédoublé » : 1 ouverture

En REP+ : 1 ouverture

- Ville de Mulhouse : Ouverture de la 5ème classe « CE1 dédoublé » au groupe scolaire « Drouot » de Mulhouse 2 (0681845L – ligne 695).

4) Contrats locaux d'accompagnement (**modificatif mesure de juin**) :

- Ouverture d'un poste de coordination départementale de la réussite éducative des territoires **rattaché à l'école élémentaire « Saint-Exupéry de Colmar (0681185U)**.

### Action 3 — Besoins éducatifs particuliers

➤ Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)

Ouverture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire « Ile Napoléon » de Rixheim (0680944G – ligne 631). Fermeture du demi-poste UPE2A à l'école élémentaire « Bungert » de Thann (0680307P – ligne 536).

➤ Établissements spécialisés :

Annulation du projet d'ouverture d'un poste pour l'accueil d'élèves polyhandicapés, implanté dans un IME. Ouverture d'un poste « Equipe Pluridisciplinaire Mobile (EPM) à l'I.T.E.P « Saint-Jacques » d'Illzach (0681132L).

➤ ASH (**régularisation en séance CDEN du 20 juin 2023**)

Ouverture d'une UEMA implantée à l'IME « Saint-Joseph » de Colmar (0681601W) rattachée à l'école maternelle « Kienzl – Magenta » de Guebwiller (0680667F)

Ouverture d'une UEMA implantée à l'IME de Bartenheim (0681581Z) rattachée à l'école primaire « Roland Igersheim » de Hésingue (0681513A).

➤ RASED

Postes vacants « dominante pédagogique - Maître E » et « Dominante relationnelle - Maître G » : Suite à 8 postes non pourvus lors de la 1ère phase du mouvement, 2 postes « maître G - dominante relationnelle » et 6 postes « maître E – dominante pédagogique » (liste ci-dessous) sont bloqués. Des décharges seront attribuées à titre provisoire, destinés à la prise en charge, en duo « pairs aidant », des élèves en difficulté :

1) Deux postes « Dominante relationnelle - Maître G »

EE « Lyautey » de Riedisheim 0681806U – Circonscription de Riedisheim

EP « Les Perdrix » de Kingersheim 0680695L – circonscription de Wittenheim

2) Six postes « Dominante pédagogique - Maître E »

EE « Emile Storck » de Guebwiller 0680225A – circonscription de Guebwiller

EE « Jean Rasser » d'Ensisheim 0681742Z – circonscription de Guebwiller

EE « Henri Matisse » de Mulhouse 0681891L – circonscription de Mulhouse 1

EE « Bartholdi » de Riedisheim 0681807V – Circonscription de Riedisheim

EE « Les Abeilles » de Masevaux-Niederbruck 0681776L – circonscription de Thann

EE « Fehlacker » de Pfastatt 0681309D – circonscription de Wittelsheim

### Action 4 — Formation

ERUN

**Transfert de l'action 4 vers l'action 6 : annulation** de l'ouverture d'un demi-poste ERUN avec une mission départementale de veille sur les sujets numériques et sur le suivi de projets de déploiement nationaux ou académiques, rattaché à la circonscription de Wittelsheim 0681709N .

### Action 5 — Remplacement

Poste « Titulaire départemental » :

Fermeture d'un poste « titulaire départemental » rattaché à la circonscription d'Andolsheim (0681986P) pour couvrir les écoles de 1 à 3 classes des circonscriptions d'Andolsheim, de Wintzenheim, d'Ingersheim et de Colmar.

## Action 6 — Pilotage – encadrement

### Conseiller pédagogique :

**Modificatif CDEN du 20 juin 2023 :** Ouverture d'un poste « CP départemental » pour la réussite éducative et politique éducative des territoires, **rattaché à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » de Colmar (0681185U).**

**Transfert venant de l'action 4 :** Ouverture d'un demi-poste « CP départemental au numérique » rattaché à la circonscription de Wintzenheim (0681759T).

Le poste de « CP départemental Environnement et Science » sera rattaché à la circonscription d'Ingersheim (0680120L) à compter de la rentrée 2023. Le Poste de « CP départemental Maîtrise de la Langue » sera rattaché à la circonscription de Mulhouse 2 (0680123P) à compter de la rentrée 2023.

### Décharges de direction à titre exceptionnel maintenues :

#### Circonscription d'Andolsheim :

Ecole élémentaire « Charles Perrault » de Volgelsheim (0681413S – ligne 552) : La décharge de 0,17 à titre exceptionnel pour la gestion du PIAL est maintenue. La décharge de direction sera de 0,50 (0,33 de droit (6,5 classes) + 0,17 à titre exceptionnel) à la rentrée 2023.

#### Circonscription de Wittenheim :

Ecole maternelle « La Fontaine » de Wittenheim (0680614Y – lignes 347-348) : La décharge de 0,50 à titre exceptionnel pour la gestion du PIAL est maintenue. La décharge de direction sera de 0,83 (0,33 de droit (7 classes) + 0,50 à titre exceptionnel) à la rentrée 2023.

### Nouvelles décharges de direction à titre exceptionnel :

#### Circonscription d'Altkirch :

Ecole primaire « Les Nivéoles » de Waldighoffen 0680757D – lignes 1004 à 1007 (8 classes) : la décharge de direction sera de 0,50 à titre exceptionnel pour la difficulté scolaire au lieu de 0,33.

#### Circonscription d'Ingersheim :

École primaire intercommunale du RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr 0680774X — lignes 159 à 162 (10 classes) : la décharge de direction sera de 0,75 à titre exceptionnel pour la multiplicité du nombre de sites dans ce RPI au lieu de 0,50.

### Décharges de direction à titre exceptionnel maintenue :

#### Circonscription de Mulhouse 3 :

**Modificatif CDEN du 20 juin 2023 (annule et remplace la mesure de février) :** École primaire « Illberg » de Mulhouse 3 - 0682073J — lignes 732-733 (7 classes) : la décharge de direction sera de 0,66 à titre exceptionnel **en raison de la spécificité de l'école** au lieu 0,33.